

Mobilisation des syndicats betteraviers

© 11/06/2018 | SG • Terre-net Média

Suite à l'interdiction de trois néonicotinoïdes votée par les représentants des États membres de l'Union européenne le 27 avril dernier, les planteurs de betteraves se mobilisent et lancent une campagne de sensibilisation « Préservons la betterave française » dans les 29 départements producteurs.



Plus de 200 panneaux ont été placés dans 29 départements français. (©Confédération générale des planteurs de betteraves)

« Les **néonicotinoïdes** sont accusés de la mortalité des abeilles. Or, la betterave sucrière ne produit ni fleur, ni pollen, donc n'attire pas les abeilles. CQFD. », présente la **Confédération générale des planteurs de betteraves** dans son communiqué. Les betteraviers français se mobilisent contre l'**interdiction des néonicotinoïdes**, utilisées notamment « à petite dose dans l'enrobage de la semence de betterave ».

Sans les néonicotinoïdes, les producteurs de betteraves disent « ne pas disposer de solutions aussi efficaces et aussi respectueuses de l'environnement pour **protéger les betteraves de la jaunisse virale** (maladie pouvant entraîner jusqu'à 50 % de perte de rendement dans certaines zones de climat océanique). Une interdiction aussi abrupte serait du perdant-perdant : perdant pour l'environnement et perdant pour les agriculteurs ».

Une dérogation pour des solutions alternatives efficaces

Toute la filière se mobilise pour trouver des solutions alternatives : **produits de biocontrôle** efficaces contre les pucerons vecteurs, **résistances génétiques aux pucerons** ou aux virus de la jaunisse, plantes de services permettant d'éloigner les pucerons de la betterave (à l'échelle du système de culture) et nouvelles solutions chimiques.

En attendant que ces recherches aboutissent, la filière demande une **dérogation** aux autorités concernant l'interdiction de ces produits. « Cette interdiction arrive comme un couperet et trouver les solutions alternatives prend du temps, nous souhaitons poursuivre ces recherches déjà engagées pour aller dans le sens de ces décisions. Les betteraviers s'inscrivent dans une trajectoire de progrès de leurs pratiques mais ne veulent pas se trouver dans des impasses : nous sommes pour des solutions, pas des interdictions ! », déclare **Éric Lainé, président de la CGB**.

Mobilisation dans toutes les régions betteravières

La **CGB lance également une campagne de sensibilisation** dans les 29 départements français producteurs de betteraves afin d'expliquer la spécificité de cette culture. Plus de 200 panneaux quadrillent le territoire dans les champs de betteraves et aux abords d'axes routiers stratégiques, avec le slogan : "**Président Macron, des solutions, pas d'interdiction !**". Toute cette campagne sera relayée sur internet. Notamment sur Twitter avec le hastag **#PréservonsLaBetteraveFrançaise**, sur Change.org avec une **pétition lancée le 6 juin par la CGB** s'intitulant "Préservons la betterave sucrière française" et sur le site internet cgb-france.fr avec une page dédiée à cette campagne de sensibilisation.

La CGB et les syndicats betteraviers lancent une campagne de sensibilisation **#Préservonslabetteravefrançaise** et déploient plus de 200 panneaux dans 29 départements. Les betteraviers se mobilisent pour obtenir une dérogation et expliquer la spécificité de la betterave. pic.twitter.com/1ZKaeB83Di

— Miss Better (@_MissBetter) 6 juin 2018